



ENFANTS Inscription ATELIERS THEATRE

(recto-verso)

Saison 2023-2024

A retourner **IMPERATIVEMENT, accompagnée du règlement**, à :
Cie Les enfants du paradis - 1 rue Abel Boyer - BP 30143 - 31774 COLOMIERS CEDEX
(le professeur ne gère ni les inscriptions ni les paiements)

1 cours d'essai pour les nouveaux inscrits

Lieu : 3 Square François Lahille, 31770 Colomiers (1er étage - salle N°7)

Début des cours le mercredi 27 septembre 2023

Les groupes de création de la Cie Paradis Éprouvette, offrent une occasion unique de créer, en équipe, un vrai projet de création de spectacle qui sera présenté en public à plusieurs reprises. Sous la direction d'un metteur en scène professionnel, vous aborderez tout autant les bases techniques de l'art de l'acteur (respiration, placements, projection vocale, présence) que la composition de personnages, le jeu à plusieurs. Selon les projets l'art de l'improvisation, du travail gestuel, ou masqué peuvent être abordés.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

COCHER CHOIX ATELIER ENFANT

Metteur(se) en scène :

CREA B1 création 14h00 - 15h30 MERCREDI (hors vacances scolaires)

** groupe composé des plus expérimentés*

CREA B2 improvisation 15h45 - 17h15 MERCREDI (hors vacances scolaires)

** groupe composé des moins expérimentés et des nouveaux*

Toute inscription pour l'année est définitive

Aucun remboursement n'est effectué en cas de désistement

Seuls les cas de force majeure sont reconnus :

- décès ou maladie grave de l'inscrit à justifier
- soudaine perte d'emploi à justifier

En effet, le théâtre représente pour tous ici, un engagement.

L'association s'engage à employer et rémunérer un(e) metteur(e) en scène.
Tous les comédiens s'engagent auprès du groupe à être assidus et « engagés » !

Engagement à paiement suivant l'option choisie :

Je soussigné(e)..... parent de l'enfant

.....

confirme choisir l'inscription à l'atelier CREA B1 ou CREA B2 (rayer mention inutile)

Je m'engage à régler suivant le mode de paiement de mon choix (cocher votre choix) :

- **CHOIX 1** : Virement automatique mensuel de **39.80 €** d'octobre à juin (premier jour du mois)

* RIB ci-joint

ATTENTION : préciser en objet du virement : NOM /PRENOM (de l'enfant) / CREA B1 ou B2

OUI

- **CHOIX 2** : 1 Chèque de **358,20 €** à joindre à l'inscription pour 9 mois
(à l'ordre de CIE PARADIS EPROUVETTE)

OUI

- **CHOIX 3** : 2 Chèques de **179.10 €** à joindre à l'inscription pour 9 mois
1er chèque débité en octobre et 2ème chèque débité en janvier 2024

OUI

Mention « Lu et approuvé » et signature